

**«Fédération Africaine des Associations et Unions de Jeunes
Avocats »
« FA-UJA ».**

1^{er} CONGRES ORDINAIRE

Termes de Référence

Sommaire

1. Présentation de la FAUJA
 2. Contexte
 3. Objectifs
 4. Résultats attendus
 5. Activités et thèmes
 6. Participants
 7. Lieu et Dates
 8. Commission d'Organisation du Congrès
 9. Patronage
 10. Partenaires
- Annexes

1. Présentation de la FA-UJA :

La Fédération Africaine des Associations et Unions de Jeunes Avocats (FA-UJA) est un regroupement d'Associations et/ou d'unions ou syndicats de jeunes avocats africains avec comme vocation de contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice de la profession par les jeunes avocats, de promouvoir les actions nécessaires à la protection de la personne humaine, de ses libertés ainsi qu'au respect des droits de la défense, de contribuer à l'avènement, au maintien et à l'amélioration de l'état de droit.

Ainsi, la FA-UJA a pour buts :

- de fédérer les unions et associations de jeunes Avocats des Barreaux de toutes les régions d'Afrique ;
- de coordonner les actions individuelles et/ou collectives de celles-ci ;
- d'offrir aux jeunes Avocats d'Afrique un espace d'échanges et de dialogue pour une meilleure connaissance de l'autre, partager leurs expériences et promouvoir la solidarité.

Les organes de la FA-UJA sont :

- le Congrès,
- le Comité Central,
- le Bureau Exécutif.

Le siège statutaire de la FA-UJA est fixé à Dakar au Sénégal où elle fut créée le 26 mars 2009.

Depuis sa création à nos jours, elle a eu à mener et/ou participer à plusieurs manifestations notamment :

- le colloque de la conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune(CIB) à Hammamet en Tunisie sur le thème (la défense de la défense) en Avril 2009,
- le congrès de la fédération nationale des unions de jeunes avocats de France (FNUJA) à Nice en France en Mai 2009,
- le congrès de la CIB à Lomé au Togo en Décembre 2009 sur le thème « la solidarité par le droit »,
- le congrès de la CIB à Kinshasa sur le thème « l'état de droit par le droit » en Décembre 2010,
- l'organisation à Bamako en Février 2010, en marge de la rentrée de la conférence du stage du Barreau du Mali, des journées de plaidoiries gratuites en faveur des détenus indigents, des visites de prisons qui ont permis de recenser des prisonniers en attente d'être jugés depuis de longues périodes, ainsi qu'une session de formation des jeunes confrères africains sur la gestion et le marketing de cabinet ainsi que sur les nouveaux métiers du droit,

- le congrès de la FNUJA en Juin 2011 à Aix en Provence

En moins de deux années d'existence, la fédération est reconnue comme une structure de représentation et de défense des jeunes avocats africains.

En outre, la FA-UJA a signé une convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (FNUJA) de France et une autre avec l'Association Internationale des Jeunes Avocats(AIJA).

2. Contexte :

Conformément aux textes statutaires de la FA-UJA, le congrès ordinaire de la Fédération se tient tous les deux ans lors duquel il est procédé au renouvellement de ses instances.

Après la tenue de congrès constitutif à Dakar en mars 2009, le mandat du premier Bureau exécutif est arrivé à expiration le mois de mars passé.

Ainsi, l'Association des Jeunes Avocats du Mali (AJAM) a été désignée pour abriter le premier congrès ordinaire de la Fédération.

Ce premier congrès sera organisé dans un contexte où l'Afrique vit, au quotidien, de graves crises politiques, institutionnelles, sociales et économiques, où l'Afrique se balkanise davantage avec la création d'un 54^e Etat, où le rapport entre les pays africains et les pays occidentaux se redessine autrement, où les questions liées à l'indépendance et à la souveraineté des Etats africains sont en train de subir une mutation dictée davantage par le rapport des forces économiques et militaires que celles juridiques et légales.

Il y a lieu également de constater les difficultés voire l'impossibilité des Etats à résoudre leurs propres crises.

Après cinquante années d'indépendance, la quasi-totalité des pays africains connaissent des situations peu désirables (pauvreté, famine, maladie, chômage, crises scolaires et universitaires, immigration) bien qu'ils regorgent de ressources naturelles, minières, halieutiques, forestières .

Aussi, malgré qu'elle dispose de terres cultivables à perte de vue avec des climats propices par plusieurs endroits, l'Afrique compte malheureusement toujours sur les aides des autres pays et peu d'état sont auto suffisants.

Après une vingtaine d'années (voire plus) de pluralisme démocratique, notre continent connaît encore des coups d'Etat, certains de nos pays peinent à organiser des élections libres, crédibles et transparentes.

Nos institutions politiques, judiciaires, administratives sont grippées et peinent à fonctionner démocratiquement.

La justice est la plus décriée dans la plupart des Etats africains.

Les droits de l'homme sont les choses les moins partagées, les droits de la défense de plus en plus bafoués, avec des avocats emprisonnés ou brimés.

Tout ceci se dénomme **mal gouvernance politique et économique, nationale et internationale.**

Ce climat ainsi constaté et dépeint ne favorise aucun développement socio-économique.

C'est pourquoi, depuis un certain temps, la jeunesse africaine a décidé de « s'occuper du politique si le politique ne s'occupe pas d'elle ».

Quid du Jeune Avocat africain en particulier?

Le jeune avocat, maîtrisant les instruments juridico-légaux lui permettant d'assurer la défense des droits et libertés, est celui qui aura un rôle déterminant à jouer dans le développement de son pays, et partant, l'Afrique.

C'est pourquoi, les Jeunes Avocats réunis au sein de la FA-UJA, résolus à occuper toute la place qui leur revient dans le processus de développement du continent, ont décidé d'inscrire ce congrès dans un registre purement africain sous le thème « **Quelle Afrique pour le Jeune Avocat ?** ».

En développant ce thème, il s'agira pour les jeunes avocats d'Afrique de décrier les tares qui gangrènent le continent et de livrer la vision qu'ils ont de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain, et de l'exercice de la profession d'Avocat.

Il s'agira, d'abord et surtout, d'offrir aux Jeunes avocats des formations pointues sur la pratique professionnelle afin de les permettre à mieux appréhender l'exercice de leur profession, d'échanger sur les nouveaux enjeux de la profession et sur toute la place que la FA-UJA doit occuper en tant que réseau d'influence efficace autour d'une réflexion stratégique et prospective sur la place à occuper par l'Afrique et ce que les jeunes avocats doivent apporter comme contribution.

3. Objectifs :

Servant de cadre d'échanges et de partages de connaissances, les objectifs principalement visés par cette manifestation sont :

- ✓ Organiser, dans des conditions idoines, les assises du congrès ordinaire de la FAUJA qui traitera des questions conformément à ses textes dont entre autres :
 - Définir les grandes orientations de la FAUJA ;
 - Élire un nouveau Président et les membres du Bureau exécutif ;
 - Adopter le rapport moral et financier ;
 - Amender les textes ;
- ✓ Offrir aux Jeunes Avocats un espace d'échange, de partage d'expérience sur leurs conditions d'exercice de la profession
- ✓ Débattre sur des thèmes juridiques d'actualité à travers des panels animés par des professionnels du droit
- ✓ Former les jeunes avocats à travers des ateliers
- ✓ Favoriser la création de réseaux entre les Jeunes Avocats pour promouvoir la solidarité entre jeunes confrères.

4. Résultats attendus :

Les résultats attendus se présentent comme suit :

- ✓ Les assises du congrès ordinaire de la FAUJA ont été organisées dans des conditions idoines et des questions conformément à ses textes ont été traitées ;
- ✓ Des panels animés par de grands orateurs ont eu lieu où des thèmes d'actualité ont été débattus ;
- ✓ Les jeunes avocats ont été formés à travers des ateliers ;
- ✓ De fortes recommandations et motions sont formulées à l'issue des panels et ateliers ;

5. Activités et thèmes :

Les principales activités à développer sont :

- Cérémonie d'ouverture
- Ateliers de formation
- Panels de discussion
- Assises du Congrès
- Animation de Stand

- Dîner Gala
- Soirées récréatives
- Visites touristiques

Les thèmes traités lors des panels :

- **Panel 1** : L'exercice de la profession par les Jeunes Avocats en Afrique
 - *Statut, difficultés, expériences et perspectives*
 - *Défis ou enjeux à l'international du marché du droit pour les Avocats d'Afrique*
- **Panel 2** : Le rôle du Jeune Avocat dans le processus démocratique en Afrique
 - **Elections crédibles, transparentes et pacifiques en Afrique : quelles solutions ?**
- **Panel 3** : La protection des Avocats dans l'exercice de leur profession.
 - *Méthodes, formes, mécanismes, cadres, instruments structure, à mettre en place pour notre exercice*
 - *Enjeux et exigences actuels de la profession*
 - *Financement et soutiens des AJA/UJA*
- **Panel 4** : Le devoir d'ingérence humanitaire et le respect de la souveraineté des Etats africains

Les thèmes traités lors des ateliers de formation :

- **Thème 1** : Procédure judiciaire et Arbitrage : Les points essentiels de la procédure – Les Techniques d'Arbitrage
- **Thème 2** : Le Droit international de l'environnement et son applicabilité en Afrique
- **Thème 3** : Les Techniques de recouvrement en Droit OHADA
- **Thème 4** : Garde à vue en Afrique : pratiques et législations en droit d'inspiration française et anglo-saxonne
- **Thème 5** : Procédures judiciaires et droit des nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication : la cybercriminalité

6. Participants :

Le Congrès prévoit la participation de près de deux cent (200) participants venant de plus de vingt (20) pays africains et européens. Les participants seront en plus des avocats et tous les autres membres de la famille judiciaire (Magistrats, Notaires, Huissiers de justice, Greffiers). Le tableau donne une indication sur les effectifs des participants par pays.

7. Lieu et Dates :

Le Congrès est prévu pour quatre (04) jours et aura lieu du **09 au 12 novembre 2011** au Centre International de Conférence de Bamako (CICB).

8. Commission d'Organisation du Congrès :

L'AJAM a la responsabilité de l'organisation du congrès. Elle mettra en place un Comité d'Organisation du Congrès (COC) qui s'appuiera sur des prestataires privés compétents en la matière.

Le Comité travaillera par le biais de commissions mises en place, qui prendront en charge tous les aspects de l'organisation de la manifestation.

9. Patronage :

Le cachet honorifique de cet évènement est l'acceptation du Patronage de l'évènement par son Excellence **Me Abdoulaye WADE** Président de la République du Sénégal lors de l'audience qu'il a accordé le 26 Juillet 2011 à la FAUJA représentée par le Président et la Secrétaire Exécutive de la FA-UJA.

Homme de droit et Avocat, panafricaniste hors pair, son Excellence Me Abdoulaye Wade va introduire le thème principal lors de son intervention à la cérémonie d'ouverture.

Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, pays qui reçoit l'évènement, a également accepté de placer ledit congrès sous son Haut patronage.

La présidence effective du Congrès sera placée sous la personnalité du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

10. Partenaires

La réussite de la manifestation passe impérativement par la mobilisation des partenaires qui seront sollicités à cet effet à savoir :

- l'Etat du Mali
- les départements ministériels
- les institutions de la République
- les Conseils de l'Ordre des Avocats d'Afrique
- les Cabinets d'Avocats
- les Entreprises privées de la place
- les organes de presse nationale et internationale (audio, écrit, TV)
- les organisations Internationales, Communautaires et sous régionales

Annexes

- 1. Participants**
- 2. Programme**

Participants

N°	PAYS	Nombre
1	Belgique	3
2	Bénin	3
3	Burkina Faso	5
4	Burundi	2
5	Congo RDC	5
6	Congo Brazza	1
7	Côte d'Ivoire	10
8	Djibouti	1
9	Egypte	1
10	France	5
11	Guinée Conakry	5
12	Gambie	1
13	Gabon	5
14	Ghana	1
15	Guinée Bissau	1
16	Guinée Equatoriale	1
17	Luxembourg	5
18	Mali	100
19	Maroc	1
20	Mauritanie	5
21	Niger	5
22	Nigéria	1
23	Rwanda	3
24	Sénégal	10
25	Tanzanie	1
26	Togo	3
27	Tunisie	3
28	Autres	13
	TOTAL	200

NB : Pour des raisons d'évaluation du Budget le nombre de participant par pays a été estimé. Il peut bien évidemment varier et n'est pas limitatif.

PROGRAMME PROVISOIRE

JOUR I: MERCREDI 09 NOVEMBRE 2011

Horaires	Activités	Lieux	Responsable
09h00-14h00	Inscription des participants	Hall du CICB Salle des Avocats TPI3	Organisateurs
09h00-18h00	Visite des stands	Hall du CICB	
Ouverture officielle			
14h00-14h30	Accueil et installation des participants	Salle 1000 places CICB	Organisateurs
14h30-14h50	Arrivée et installation des officiels		
14h50	Mise en place terminée		
15h00-17h30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Discours Présidente AJA Mali - Discours du Président de la FAUJA - Intermède musicale - Discours du Bâtonnier - Discours du Ministre de la Justice - Introduction du Thème Principal du Congrès - Intermède musicale - Discours de Son excellence Me Abdoulaye WADE - Discours de son Excellence Général Amadou Toumani TOURE 		
17h30-18h30	Visite des Stands par les Officiels	Esplanade CICB	
18h30-19h30	Cocktail de bienvenue avec animation Ensemble instrumental du Mali	Esplanade du CICB	Traiteurs / participants
19h30-22h00	Quartier libre		
22h00	Programme OFF 1 Bamako by night	Site 1: Byblos Night Club	

**PROGRAMME DU CONGRES DE LA FEDERATION AFRICAINE DES
UNIONS DES JEUNES AVOCATS (FA-UJA)**

JOUR 2: JEUDI 10 NOVEMBRE 2011			
Horaires	Activités	Lieux	Responsables
09h00-11h00	<p>Ateliers de Formation</p> <p>Atelier 1 : Procédures Judiciaires et Arbitrage : Technique d'Arbitrage - quels sont les rôles de l'Avocat et du Juge ?</p> <p>Atelier 2 : Le Droit international de l'environnement et son applicabilité en Afrique</p>	<p>Radisson Blu:Salle A</p> <p>Radisson Blu:Salle B</p>	Animateurs Ateliers
11h00-11h30	Pause café	Radisson Blu	Traiteur / participants
11h30-13h30	<p>Ateliers de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite Atelier 1 : - Suite Atelier 2 : 	<p>Salle A</p> <p>Salle B</p>	Animateurs Ateliers
13h30 - 14h30	Pause Déjeuner	Restaurant Mezzanine du Radisson	Restaurateur / participants
14h30 - 16h30	<p>Panel 1</p> <p>L'exercice de la profession par les Jeunes Avocats en Afrique</p>	Salle A	Animateurs Panel
16h30-16h45	Pause café	Radisson Blu	Restaurateur / participants
16h45 - 18h00	<p>Panel 2</p> <p>Le rôle du Jeune Avocat dans le processus démocratique en Afrique : <i>Elections crédibles, transparentes et pacifiques en Afrique : quelles solutions ?</i></p>	Salle B	Animateurs Panel
18h00-20h00	Quartier libre		
20h00-22h00	Dîner de la "Djatiguiya" offert par l'AJAM	Site 2 : Restaurant "BALASOKO" Parc National du Mali	
22h00	PROGRAM OFF 2 Bamako by night	Site 3 "Le BLA BLA CLUB"	

**PROGRAMME DU CONGRES DE LA FEDERATION AFRICAINE DES
UNIONS DES JEUNES AVOCATS (FA-UJA)**

JOUR 3 : VENDREDI 11 NOVEMBRE 2011			
Horaires	Activités	Lieux	Responsable
09h00-11h00	Ateliers de Formation Atelier 3 Les techniques de recouvrement en droit OHADA Atelier 4 La garde à vue en Afrique : Pratiques et législations en droit d'inspiration française et anglo-saxon	CICB Salle A Salle B	Animateurs Ateliers
11h00-11h30	Pause café	Hall du CICB	Traiteur : CICB
11h30-13h00	Ateliers de Formation Atelier 5 Les procédures judiciaires et le droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication : la cybercriminalité	Salle A	Animateurs Ateliers
13h00 -14h30	Pause Déjeuner/Prière	Salle des Banquets du CICB	Restaurateur : SAF LOXO
14h30 -17h00	Panel 3 La protection des Avocats dans l'exercice de leur profession Panel 4 Le devoir d'ingérence humanitaire et le respect de la souveraineté des Etats africains	Salle A (Pause café disponible)	Traiteur : CICB Animateurs Panel
17h00-20h00	Programme OFF 3 Visite touristique	Site 4 Visite Conservatoire Balla Fasséké KOUYATE ou Musée National du Mali	COC
21h00-23h00	Dîner de “La Confraternité”	Site 5 Restaurant “SAVANA”	
23h00	PROGRAM OFF 4 Bamako by night	Site 6 IBIZA Night Club	

**PROGRAMME DU CONGRES DE LA FEDERATION AFRICAINE DES
UNIONS DES JEUNES AVOCATS (FA-UJA)**

JOUR 4 : SAMEDI 12 NOVEMBRE 2011			
Horaires	Activités	Lieux	Responsable
07h00-16h00	Programme OFF 5 : PICNIC à Sélingué (167 KM de Bamako)	Site 7 Sélingué (*)	COC/Commission Animation
09h00-11h00	Assises : Assemblée Générale	Bada Lodge - Sébénikoro	
11h00-11h30	Pause café	Bada Lodge	Traiteur: Bada Lodge
11h30-13h30	Suite Assises	Salle	Animateurs Ateliers
13h30 -14h30	Pause Déjeuner	Restaurant Bada Lodge	Traiteur / participants
14h30 -18h00	Programme OFF 6: Visite des chutes de SIBY ** (40 KM de Bamako)	Site 8 Chutes de SIBY(**)	COC/Commission Animation
18h00-20h00	Quartier libre		
20h00-22h00	Dîner GALA	Site 9 RADISSON BLU	COC
22h00-	PROGRAM OFF 7 Bamako by night	Site 10 Dolce Vita Night Club	

Le Président de la FA-UJA
Me Antoine MBENGUE

La Présidente de l'AJAM
Me Nadia B. CAMARA

Le Président du Comité d'organisation
Me Mohamed GOITA